

Théorie de la voie de fait, avis concernant mon plan

Par nes, le 30/10/2012 à 12:06

Bonjour,

J'ai une dissertation à rendre sur l'utilité de la voie de fait aujourd'hui. J'ai un plan que je trouve convenable mais je voudrais avoir des avis d'autres personnes.

Voici mon plan :

I- la voie de fait : un moyen utile pour la protection des libertés individuels par le juge judiciaire remis en cause

A- le juge judiciaire, gardien naturel des libertés possédant une compétence "partiellement" exclusive

B- la mise en place du référé liberté : une compétence reconnue au juge administratif pour protéger les libertés

II- la voie de fait : un moyen de protection des libertés restant néanmoins utile

A- Des conditions d'application contraignantes du référé liberté

B- l'utilité de la voie de fait soutenu par la jurisprudence actuelle

Merci d'avance pour vos avis